



Inventaires et valorisation de la Biodiversité Communale

Territoire concerné

Barjouville, Eure-et-Loir (28) : 1 782 habitants en 2021, avec une superficie de 410 hectares.

Date de mise en œuvre de l'IBC

Débuté en 2020, sur une durée de deux ans.

Contexte environnemental et urbanistique de la commune

Barjouville se situe au centre du département, à seulement trois kilomètres de Chartres. Elle fait partie de l'intercommunalité de Chartres Métropole.

L'Eure borde l'Est de la commune. Le territoire communal est marqué par une urbanisation peu étendue à l'Est ainsi qu'une grande zone commerciale au Nord-Ouest. Le reste du territoire est principalement caractérisé par des cultures ainsi que par un étang au Nord-Est.



L'étang communal (© Eure-et-Loir Nature)

Suivi par la commune : comité de pilotage constitué du maire de la commune, d'élus et des chargées de missions d'Eure-et-Loir Nature en charge des IBC.

Bilan des connaissances écologiques sur la commune

Dans le cadre de cet IBC, **441 espèces ont été recensées** dont 285 espèces végétales, 78 espèces d'oiseaux, 10 espèces de mammifères, une espèce de reptile, une espèce d'amphibien, 26 espèces de papillons, 16 espèces de libellules, 3 espèces d'orthoptères, 12 espèces d'autres insectes (punaises, coléoptères, etc.) et 4 espèces de poissons.

La mosaïque d'habitats naturels présente sur la commune (boisements, prairies, cours d'eau, etc.) permet l'installation d'une grande diversité d'espèces de flore et de faune dont certaines sont rares ou protégées.

Pour la flore, le **Butome en ombelle** (*Butomus umbellatus*) et la **Pétasite hybride** (*Petasites hybridus*), deux espèces très rares en Eure-et-Loir, ont notamment été recensées sur les pourtours de l'étang communal.

Notons également la présence de nombreuses espèces d'oiseaux patrimoniales comme le **Bruant des roseaux** (*Emberiza schoeniclus*) et le **Pipit farlouse** (*Anthus pratensis*), deux espèces nicheuses sur la commune, classées « Vulnérable » sur la Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs. Le **Tarier des près** (*Saxicola rubetra*) et la **Mouette rieuse** (*Chroicocephalus ridibundus*), deux espèces migratrices classées respectivement « En danger critique » et « En danger » d'extinction en Centre-Val de Loire, ont aussi été inventoriées.

Sur la commune, plusieurs boisements sont favorables à l'installation des chauves-souris. Quatre espèces patrimoniales ont notamment été recensées, telles que le **Murin de Daubenton** (*Myotis daubentonii*) et la **Pipistrelle de Nathusius** (*Pipistrellus nathusii*).

Nombre d'espèces recensées à l'occasion de l'IBC

Groupe d'espèces	Nombre total d'espèces recensées	Nombre d'espèces d'intérêt (statuts de protection et menace, réglementation, etc.)	Nombre d'espèces exotiques envahissantes
Flore vasculaire	285	19	5
Oiseaux	78	24	0
Amphibiens	1	1	0
Reptiles	1	1	0
Mammifères	10	7	1
Lépidoptères	26	0	0
Odonates	16	3	0
Orthoptères	3	0	0
Poissons	4	1	1

Pour plus d'informations sur les données de la commune : <https://obs28.org/>

Propositions de gestion

Plusieurs fiches techniques ont été rédigées dans le cadre de cet IBC. Elles couvrent plusieurs secteurs du territoire communal et abordent différentes thématiques. Plusieurs préconisations de gestion ont été proposées.

- 🌀 **Fiche action n° 1** : Gestion des friches
- 🌀 **Fiche action n° 2** : Gestion des prairies mésophiles
- 🌀 **Fiche action n° 3** : Gestion des boisements favorables pour la biodiversité
- 🌀 **Fiche action n° 4** : Gestion des berges de cours d'eau

- 🌀 **Fiche action n° 5** : L'étang communal
- 🌀 **Fiche action n° 6** : Gestion différenciée des espaces verts publics
- 🌀 **Fiche action n° 7** : Gestion des bassins de rétention
- 🌀 **Fiche action n° 8** : Gestion différenciée des bords de route
- 🌀 **Fiche action n° 9** : Gestion des chemins communaux
- 🌀 **Fiche action n° 10** : Gestion de l'Ailante glanduleux
- 🌀 **Fiche action n° 11** : Gestion de l'Érable negundo
- 🌀 **Fiche action n° 12** : Gestion du Robinier faux-acacia
- 🌀 **Fiche action n° 13** : Gestion de la Vigne-vierge commune
- 🌀 **Fiche action n° 14** : Gestion du Ragondin
- 🌀 **Fiche action n° 15** : Planter local
- 🌀 **Fiche action n° 16** : Accueillir et protéger les chauves-souris
- 🌀 **Fiche action n° 17** : Installer des nichoirs à oiseaux

En complément de ces fiches, des conseils ont été proposés afin de favoriser l'installation de la biodiversité en ville. Ces fiches s'adressent aussi bien aux élus et aux agents techniques qu'aux habitants.

Sensibilisation et communication

🌀 Six ateliers destinés aux scolaires : découverte des petites bêtes du sol et observation de l'avifaune autour de l'étang communal (École Élémentaire Yann Arthus-Bertrand et Ecole maternelle Nicolas Vanier).

🌀 Un concours photo ouvert à tous a été organisé autour de la faune et de la flore de la commune. Une sélection des plus beaux et originaux clichés dans 4 catégories (Faune, Flore, Enfants de – 15 ans, la plus belle photo toute catégorie confondue) avec remise des prix et une présentation des photos, a été effectué fin 2021.

🌀 Une animation grand public sous forme de rallye nature (panneau avec des quizz sur la faune et la flore locale découvertes lors de l'ibc).

🌀 Une conférence de restitution des résultats de l'IBC

🌀 Nombre de personnes sensibilisées au total (enfants/adultes) : plus de 200.

🌀 Documents de communication disponibles : bulletin municipal de la commune, flyers, rapport IBC, articles de presse, articles sur le site internet de la commune.



Flyers diffusé pour le concours photo de la commune de Barjouville (Eure-et-Loir Nature)

Avec le soutien de

La Région Centre-Val de Loire et la commune de Barjouville.



Pour en savoir plus

Coordonnées de l'association :

Eure-et-Loir Nature
Maison de la Nature
Rue de Chavannes
28630 MORANCEZ
02.37.30.96.96

Chargée de mission :

Élodie CHATEL, Eure-et-Loir Nature
e.chatel@eln28.org

Pour plus d'informations sur les démarches d'Inventaires de Biodiversité Communale : cliquez [ici](#).

Documentations :

 Rapport final de l'Inventaire de Biodiversité Communale de Barjouville